

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

(Chambre des actions collectives)
COUR SUPÉRIEURE

N° : 500-06-000697-140

SÉBASTIEN CRÊTE

Demandeur

c.

LENOVO (CANADA) INC.

Défenderesse

-et-

**FONDS D'AIDE AUX ACTIONS
COLLECTIVES**

-et-

**PAIEMENTS VELVET PAYMENTS
INC.**

-et-

**OPEQ (ORDINATEURS POUR LES
ÉCOLES DU QUÉBEC)**

Mis en cause

DÉCLARATION SOUS SERMENT DE MARYSE LAVOIE

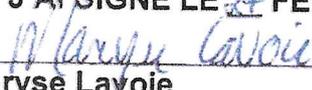
Je soussignée, Maryse Lavoie, directrice générale de l'OPEQ ayant sa place d'affaires au 1, Carrefour Alexandre G. Bell, Tour B, 2e étage, Verdun, Québec H3E 3B3, déclare solennellement ce qui suit :

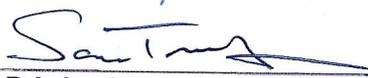
1. Je suis la directrice générale de OPEQ (Ordinateur pour les écoles du Québec) ci-après « **OPEQ** »;
2. J'ai été contacté par les avocats du Demandeur afin de discuter de la mission et les activités de notre organisme;

OPEQ

3. OPEQ est un organisme sans but lucratif créé en 1998;
4. OPEQ est présent à la grandeur du Québec et comporte deux centres de tri, cinq ateliers et un centre administratif;
5. L'organisme procède au réemploi d'équipements électroniques, et assure un recyclage éco-responsable des équipements désuets;
6. OPEQ contribue au développement de compétences numériques de jeunes à travers des stages à vocation pédagogiques, favorise également l'intégration de personnes ayant des limitations physiques ou intellectuelles dans le processus de remise à neuf des équipements.
7. La clientèle desservie par cet organisme comprend les écoles, les centres de la petite enfance (CPE), les services de garde en milieu familial (SGMF), les bibliothèques, les organismes à but non lucratif, les familles à faible revenu;
8. Nous avons eu plusieurs échanges avec les avocats du Demandeur pour bien expliquer l'organisme ainsi que le programme OPE+ et présenter nos collaborateurs;
9. Le programme OPE+, est le programme national qui est géré par un organisme spécifique dans chaque province;
10. Au Québec cet organisme est OPEQ;
11. Les pièces P-14 et P-15 sont des captures d'écran du site internet de l'OPE+;
12. OPEQ accepte de recevoir la somme attribuée par le Tribunal dans le cadre de la Transaction à être approuvée dans le présent dossier;
13. OPEQ accepte de distribuer à ses collaborateurs la somme qui sera attribuée par le Tribunal;
14. OPEQ accepte de faire un rapport de distribution au Tribunal;
15. Par ailleurs, OPEQ est un organisme très impliqué dans le développement du programme de l'OPE+;
16. J'ai pris connaissance de la Demande pour approbation de la transaction;
17. Je suis en accord avec tous les faits concernant les paragraphes 111 à 129;

ET J'AI SIGNÉ LE 24 FÉVRIER 2024


Maryse Layoie


Déclaré sous serment devant moi à
Québec, le 27 février 2024

